

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016_070

Séance du jeudi 02 juin 2016

Date de la convocation: 27/05/2016

Membres en exercice : 29

L'an deux mille seize et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Présents : 19

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Albert

Votants: 19

DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Secrétaire de séance:

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Matthias CORNEVAUX, Regis DURAND, Thierry MAZOYER, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Absents:

Dominique MOLINES

Objet: Convention Arbre aux Abeilles - DE_2016_070

Monsieur le maire fait un bref rappel de l'exposé de monsieur Yves Elie Laurent, présenté lors du conseil municipal du 6 mai, relatif au projet de création d'une zone de préservation de l'Abeille Noire sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que l'appui (moral et financier) de notre commune à ce projet pourrait voir sa traduction dans la signature d'une convention entre l'association l'Arbre aux Abeilles (porteuse du projet) et la commune. D'autres partenaires sont par ailleurs investis dans ce projet.

Cette convention (en pièce jointe) stipule que la commune s'engage à faire mention de l'Arbre aux Abeilles et utiliser ses éléments graphiques de communication sur les différents supports de communication et d'informations relatifs au projet de conservation de l'Abeille noire dans la haute vallée du Tarn.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération,

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2016 048-200057594-20160602-DE_2016_070-DE